




**Révision du PLUI**  
**Dossier d'approbation**  
**4 – Plans de zonage général**  
**4 - 45 Saint-Rémy**

Elaboration du PLUI du Grand Chalon approuvé le 18 octobre 2018

Vu pour être annexé à notre délibération de ce jour, le Président,  
**Document approuvé le 25 octobre 2022**

Sébastien MARTIN

- Légende**
- Zonage du PLUI**
- UA: Zone urbaine de centres anciens, faubourgs et hameaux
  - UC: Zone urbaine d'habitat collectif, grands ensembles et secteurs de renouvellement urbain
  - UCa: Zone urbaine d'habitat de petits collectifs
  - UP: Zone urbaine pavillonnaire
  - UPS: Zone urbaine pavillonnaire spécifique
  - UEC: Zone urbaine dédiée aux équipements communs
  - UEH: Zone urbaine dédiée aux équipements hospitaliers ou de santé
  - UES: Zone urbaine dédiée aux équipements structurants
  - UXa: Zone urbaine d'activités à dominante artisanale
  - UXc: Zone urbaine d'activités à dominante commerciale
  - UXm: Zone urbaine d'activités mixtes
  - UXs: Zone urbaine structurante pour des activités industrielles et logistiques
  - OAP-VR-1: Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) valant règlement n°1
  - 1AU: Zone à urbaniser à vocation résidentielle ou mixte
  - 1AUEC: Zone à urbaniser pour les équipements communs
  - 1AU EH: Zone à urbaniser pour les équipements hospitaliers ou de santé
  - 1AU EPV: Zone à urbaniser pour l'équipement de centrales photovoltaïques au sol
  - 1AU ES: Zone à urbaniser pour les équipements structurants
  - 1AUXa: Zone à urbaniser pour des activités à dominante artisanale
  - 1AUXc: Zone à urbaniser pour des activités à dominante commerciale
  - 1AUXm: Zone à urbaniser pour des activités mixtes
  - 1AUXs: Zone à urbaniser structurante pour des activités industrielles et logistiques
  - 2AU: Zone à urbaniser ultérieurement à vocation résidentielle ou mixte
  - 2AUX: Zone à urbaniser ultérieurement à vocation d'activités
  - A: Zone agricole
  - Ah1: Zone A accueillant des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
  - Ah2: Zone A accueillant des projets publics ou privés à vocation touristique, de loisirs ou d'équipement
  - Ah3: Zone A permettant l'extension des entreprises existantes et l'implantation d'activité
  - Ah4: Zone A accueillant le lycée agricole
  - Am: Zone A horticole et maraîchère
  - Ap: Zone A strictement protégée
  - Av: Zone A viticole strictement protégée
  - N: Zone naturelle et forestière
  - Nc: Zone N réservée aux activités de concassage et stockage de matériaux
  - Nfer: Zone N soumise aux aléas miniers des concessions de fer de Mazenay et de Change
  - Nh1: Zone N accueillant des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
  - Nh2: Zone N accueillant des projets publics ou privés à vocation touristique, de loisirs ou d'équipement
  - Nh3: Zone N permettant l'extension des entreprises existantes et l'implantation d'activité
  - Nh4: Zone N pouvant accueillir une construction d'habitation
  - Nj: Zone N de jardins
  - Ni: Zone N dédiée aux sports et aux loisirs
  - Np: Zone N strictement protégée
  - Npv: Zone N pour l'installation de centrales photovoltaïques au sol
  - PSMV: Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Chalon-sur-Saône
- Prescriptions linéaires**
- Chemin à préserver
  - Linéaire de façades remarquables
  - Mur en pierre et/ou ferronnerie
  - RDC commercial protégé
  - Rue, avenue et boulevard plantés
- Prescriptions ponctuelles**
- Arbre remarquable
  - Bâtiment d'intérêt historique ou architectural
  - ▲ Bâtiment pouvant changer de destination
  - Element naturel
  - ★ Petit patrimoine bâti
- Prescriptions surfaciques**
- Cône de vue
  - Emplacement réservé
  - Espace Boisé Classé
  - Espace paysager
  - haie, bosquet ou alignement d'arbres
  - Mare
  - Parcs et espaces verts arborés
  - Quartier à structure spécifique
  - Ripisylve
  - Secteur faisant l'objet d'une OAP sectorielle
  - Terrain cultivé
- Fond de plan**
- Gare
  - Mairie
  - Captage d'eau potable
  - Cours d'eau
  - Route
  - Réseau ferré
  - Pont
  - Limites communales
  - Parcelles cadastrales
  - Bâtiments
  - Bâtiments agricoles
  - Immeubles classés ou inscrits
  - Surface hydrographique
  - Cimetières
- Localisation approximative des mines de :  
 ■ Charbon  
 ■ Gypse



Sources: le Grand Chalon SIG, IGN, cadastre DGFIP (2022)  
 Projection: RGF 93 - Lambert 93  
 Réalisation: le Grand Chalon SIG, Octobre 2022

0 100 200 m